

2005



.....

Formulaire 51-102F1

*Rapport de gestion pour
l'exercice terminé le 31 décembre 2005*

5475 Royalmount, Suite 133
Montreal, Quebec H4P 1J3
Telephone: (514) 735-7131
Fax: (514) 735-9224

OSISKO EXPLORATION LTÉE

RAPPORT DE GESTION

1. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Ce rapport de gestion préparé par la direction d'Osisko Exploration Ltée (la "Société") présente l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et permet d'évaluer les variations avec l'exercice précédent. Ce rapport de gestion, fait en date du 26 avril 2006, doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés de la Société pour les exercices terminés le 31 décembre 2004 et 2005, incluant les notes afférentes.

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements contenus dans ce rapport de gestion. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements de la part de la direction. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens.

Nos vérificateurs indépendants, Villeneuve et Venne, ont été mandatés pour exprimer une opinion professionnelle sur les états financiers. Leur vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et inclut le contrôle par sondages et d'autres procédures qui permettent aux vérificateurs d'exprimer une opinion afin de déterminer si les états financiers préparés par la direction sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider la direction, le conseil a nommé un comité de vérification formé de trois administrateurs, dont un qui n'est pas membre de la direction. Le comité rencontre les vérificateurs indépendants afin de discuter des résultats de leur vérification et de leur rapport de vérification avant de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour qu'il examine et approuve leur envoi aux actionnaires. À la suite de la recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les futurs résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des situations géologiques imprévues ou des données géologiques erronées, des réglementations environnementales plus sévères, des conditions imprévues qui sont défavorables à l'extraction, des situations politiques défavorables et des changements de réglementation et de politiques gouvernementales. Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur.

3. REVUE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

3.1. AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers, dans le but de découvrir et de définir des gisements métallifères économiques. L'objectif corporatif de la Société vise présentement l'acquisition et le développement de propriétés aurifères au Québec et au Brésil, avec l'objectif à moyen terme de définir des ressources minérales aurifères exploitables par mine à ciel ouvert.

Lors de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2005, la Société a effectué des travaux d'exploration sur trois propriétés au Québec (Canadian Malartic, Launay et Watts Lake). Une propriété au Brésil (Castelo dos Sonhos) a été maintenue en règle mais n'a pas fait l'objet de travaux d'exploration. Suite aux résultats des travaux d'exploration obtenus sur les propriétés Barry et Launay, la Société a décidé d'abandonner ces propriétés. Les résultats ont démontré qu'elles n'offraient pas de potentiel économique pour un gisement aurifère exploitable par mine à ciel ouvert.

La Société a fait l'acquisition, au mois de novembre 2004, de la propriété Canadian Malartic, située au Québec dans la région de l'Abitibi. Ce projet-clé constitue l'actif le plus important de la Société car la propriété recèle l'ancienne mine Canadian Malartic ainsi qu'un gisement aurifère très significatif que la Société est en train de définir par biais de forages.

Au 31 décembre 2005, la Société avait donc trois propriétés actives dans son portefeuille (Canadian Malartic et Watts Lake, Québec et Castelo dos Sonhos, Brésil).

Sommaire des propriétés d'exploration minière d'Osisko Exploration en 2005

	Substance	Nbre de claims/ permis	Participation	Statut de la propriété	Statut aux livres	Travaux planifiés 2006
Canadian Malartic	Au	105	100%	Active	Bien minier	Forages et compilation
Watts Lake	Ni-Au-EGP	198	100%	Active	Bien minier	Relevé géophysique
Castelo dos Sonhos	Au	13	Option	Active	Bien minier	Partenariat
Payne Bay	Ni-Cu	3	46%	Inactive	Radiée	Partenariat
Barry	Au	6	Option	Abandonné	Radiée	-
Launay	Au	41	100%	Abandonné	Radiée	-

Frais d'exploration reportés 2005

Propriété	Solde au 31-12-2004 \$	Frais d'exploration \$	Radiation \$	Droits miniers \$	Crédits d'impôts \$	Solde au 31- 12-2005 \$
QUÉBEC						
CANADIAN MALARTIC	0	1,728,899	0	(87,646)	(393,925)	1,247,328
Compilation/géomatique		13,351				
Forages		945,321				
Géologie		305,892				
Analyses		116,182				
Logistiques		159,615				
Arpentage		32,789				
Administration		155,749				
LAUNAY	0	5,934	(5,934)	0	0	0
Prospection		5,934				
WATTS LAKE	0	35,866	0	(1,818)	(8,172)	25,876
Prospection		7,866				
Logistiques		28,000				
BARRY	352,051	110,385	(462,436)	0	0	0
Forages		110,385				
BRÉSIL						
CASTELLO	134,785	0	0	0	0	134,785
	486,836	1,881,084	(468,370)	(89,464)	(402,097)	1,407,989

Frais d'exploration reportés 2004

Propriété	Solde au 31-12-2003 \$	Frais d'exploration \$	Radiation \$	Droits miniers \$	Crédits d'impôts \$	Solde au 31-12-2004 \$
QUEBEC						
HÉBÉCOURT	23 148	-	(23 148)	-	-	-
CAMERON/ESTHER	-	-	-	-	-	-
BELLECHASSE Forages	538 122	334 299	(645 176)	(64 927)	(162 318)	-
ETCHEMIN Compilation/géomatique	2 896	2 476	(5 372)	-	-	-
MONTAGNE	-	-	-	-	-	-
BARRY Forages	-	352 051	-	-	-	352 051
MALARTIC	-	-	-	-	-	-
BRÉSIL						
BARRO ALTO	-	-	-	-	-	-
SANTA CATARINA Compilation/géomatique Géochimie/géophysique	-	34 280 127 943	(162 223)	-	-	-
PALMA Compilation/géomatique Géochimie/géophysique Forages	-	9 856 12 435 65 501	(87 792)	-	-	-
CASTELO DOS SONHOS Compilation/géomatique Géochimie/géophysique	-	82 305 52 480	-	-	-	134 785
	564 166	1 073 626	(923 711)	(64 927)	(162 318)	486 836

3.2. CANADIAN MALARTIC

SOMMAIRE

La propriété-clé de la Société est la Canadian Malartic, détenue à 100% par la Société et située au coeur de la ceinture aurifère abitibienne, immédiatement au sud de la ville de Malartic et environ 20 km à l'ouest de Val d'Or. Cette propriété, constituée de 104 claims et d'un bail minier d'une superficie totale de 4618 hectares, comprend l'ancienne mine Canadian Malartic. Cette opération souterraine a produit plus d'un million d'onces d'or entre 1935 et 1965, exploitant 9,9 millions de tonnes de minerai titrant entre 3 et 6 grammes/tonnes Au. Entre 1935 et 1983, le camp minier de Malartic a produit plus de cinq millions d'onces d'or des mines Canadian Malartic, Barnat-Sladen et East Malartic.

Osisko acquis un intérêt de 100% dans cette propriété au mois de novembre 2004 et entama, au mois de janvier 2005, une compilation détaillée de la banque de données géoscientifiques de la propriété, incluant les données de plus de 5000 forages de surface et de sous surface. La Société entama son programme de forage sur la partie ouest du gisement au mois de mars 2005.

Le gisement est de type porphyre aurifère archéen, comprenant une grande carapace de pyrite et d'or disséminés qui se situe dans un porphyre dioritique et des métasédiments altérés. Les forages effectués par Osisko ainsi que les travaux de compilation ont défini un système minéralisé d'une longueur de 1400 mètres et d'une largeur de 350 mètres. L'épaisseur réelle de la zone minéralisée varie entre 40 mètres et 270 mètres, et ce jusqu'à une profondeur de 320 mètres. La Société estime que la teneur moyenne du gisement se situe entre 1,00 g/t et 1,35 g/t, et le modèle géologique indique un tonnage d'environ 100 millions de tonnes, ce qui suggérerait une ressource potentielle entre 3,2 et 4,3 millions d'onces d'or¹.

HISTORIQUE

Le gisement Canadian Malartic a été découvert en 1926. Le développement souterrain a débuté en 1928 suite à un programme de forages de surface de 26 trous, et la mine entra en production en 1935. Elle ferma en 1965 et produit 1 080 000 onces d'or à partir de 9,93 millions de tonnes de minerai titrant entre 3 et 6 g/t Au. L'or se présente à l'état natif, finement disséminé dans la roche, et a été récupéré dans une usine de traitement par cyanuration standard (taux de récupération moyen de 90% durant la durée de vie de la mine). Après la fermeture de la mine et jusqu'à son achat par Minerai Lac en 1979, la propriété n'a fait l'objet d'aucune activité.

Entre 1980 et 1988, Minerai Lac Ltée effectua un programme important d'exploration, incluant plus de 55,000 mètres de forages. Ce programme avait pour but de définir des ressources aurifères économiques situées à moins de 100 mètres de la surface, dans le cadre d'un plan qui visait une exploitation à ciel ouvert. Ce programme s'est avéré un succès et Minerai Lac définit cinq zones minéralisées sur la propriété, toutes situées près de la surface, formant une ressource historique totale (pré 43-101) d'environ 8 160 000 tonnes titrant 1,98 g/t Au (environ 520 000 onces d'or)² :

RESSOURCES HISTORIQUES ESTIMÉES PAR MINERAI LAC²

Zone Wolfe:	3 928 250 tonnes @ 2,00 g/t Au	(252 510 onces d'or)
Zone F	2 039 018 tonnes @ 1,78 g/t Au	(116 875 onces d'or)
Zone P	826 933 tonnes @ 1,78 g/t Au	(47 400 onces d'or)
Zone Gilbert	863 046 tonnes @ 2,33 g/t Au	(64 690 onces d'or)
Zone A	503 289 tonnes @ 2,43 g/t Au	(39 390 onces d'or)
TOTAL	8 161 536 tonnes @ 1,98 g/t Au	(520 865 onces d'or)

Le projet a été abandonné lorsque la Barrick Gold Corp. fit l'acquisition de Minerai Lac au début des années quatre-vingt-dix. Barrick Gold a vendu la propriété à Mines McWatters en 2003. Cette société a fait faillite en 2004, et en novembre 2004 Osisko a acheté un intérêt de 100% dans la propriété (initialement 6 claims et une concession minière) du syndic responsable de la liquidation des biens de Mines McWatters. Barrick détient une royauté de 3% du produit net d'affinage, dont la moitié peut être rachetée par la Société pour 1 500 000\$.

1- Les chiffres rapportés ci-dessus sont cités comme un modèle géologique, basé sur des suppositions raisonnables à partir de données compilées. Le modèle géologique du gisement a été créé à partir de 20 coupes verticales espacées de 60 mètres chacune. L'écart des teneurs moyennes du gisement a été estimée à partir de la moyenne pondérée des analyses de forages effectués par Osisko (1,17 g/t Au), et en appliquant une marge d'erreur de 15%. Le tonnage d'environ 100 millions de tonnes métriques a été calculé en assumant une épaisseur moyenne réelle de 90 m et une densité lithologique moyenne de 2.65 tonnes par mètre cube. Ces chiffres ne devraient pas être interprétés comme une indication d'une ressource calculée (inférée, indiquée ou mesurée) selon les standards du Règlement 43-101. Les quantités et teneurs potentielles rapportées ci-haut sont de nature conceptuelle et les travaux complétés à date sont insuffisants pour définir une ressource conforme au Règlement 43-101. De plus, il est incertain si les travaux additionnels mèneront à la découverte d'une ressource économique.

2- La Société n'a pas vérifié la classification de ces ressources selon les normes du Règlement 43-101, donc les chiffres rapportés ci-haut devraient être interprétés comme des ressources historiques non classifiées. Les ressources minérales rapportées selon des normes de divulgations autres que celles du Règlement 43-101 ne devraient pas être considérées

conformes aux définitions et standards en vigueur actuellement. Cependant, la Société croit que les estimations de ressources historiques rapportées par Minerai Lac sont fiables et pertinentes.

L'usine de traitement de minerai East Malartic, d'une capacité de 3000 tonnes par jour (tpd) et équipée de circuits modernes de cyanure et de flottation est situé sur la propriété. Cette usine a opéré pour la dernière fois en 2002 lorsque Barrick Gold a traité le minerai provenant de la mine Bousquet. L'usine est présentement inactive et est maintenant la propriété du gouvernement du Québec (Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune). La Société espère faire l'acquisition de cette usine et des infrastructures locales en 2006.

ÉTAT ACTUEL DU PROJET

Depuis l'acquisition initiale des titres miniers de la Canadian Malartic, la Société a fait l'acquisition de plusieurs autres claims. La propriété, d'une superficie totale de 4618 hectares, comprend maintenant 104 claims et une concession minière. De plus, à la date de rédaction de ce rapport, la Société avait signé des ententes pour faire l'acquisition de claims situés plus à l'est, soit les claims couvrant les anciennes mines de Sladen Malartic, Barnat and East Malartic (voir section 8).

Au 31 décembre 2005, la Société avait implanté quarante-quatre forages (total de 11 360 m) dans le gisement de la Canadian Malartic, pour la plupart verticaux. Tous les forages, à l'exception de trois, ont recoupé des zones importantes de minéralisation aurifère. La plupart des intersections ont recoupé 50 à 100 mètres de minéralisation titrant une moyenne d'environ 1,25 g/t Au. Ces forages, distribués le long de coupes séparées de 30 m à 60 m, ont constitué les Phases I et II du programme (total de 7 390 m) qui avait pour but de tester toute la longueur du gisement. Le programme de forages de 2005 a également compris une portion (3 970 m) de la Phase III de forages, débutée en novembre 2005, la première phase d'un programme de forages de définition qui aura pour but de systématiquement forer le gisement selon une grille de 60 mètres. Les Phases III et IV de forages sont délinéées et comprennent environ 27 000 m de forages de définition. Environ 10 000 m de forages additionnels sont envisagés en 2006 sur la partie centrale de la grille.

Plusieurs portions du gisement n'ont pas fait l'objet de forages adéquats et le système aurifère est ouvert au sud, à l'est, à l'ouest et en profondeur. De plus, des indices aurifères ont été rapportés à l'extérieur du gisement dans les parties sud et est de la propriété, incluant les indices Alpha, Bravo et Gouldie. Ces indices n'ont pas fait l'objet de travaux poussés et la Société a l'intention d'investiguer ces indices en détail en 2006.

La propriété Canadian Malartic offre un excellent potentiel pour un gisement aurifère de taille importante qui serait bien situé près d'un réseau de bonnes infrastructures. Si ce gisement s'avère économique, il serait susceptible de mener à une exploitation peu coûteuse par fosse à ciel ouvert. Cette propriété représente un actif majeur pour la Société et elle fera l'objet de la plus grande partie des travaux d'exploration et de développement dans le court et moyen terme. La Société poursuivra le programme de forages sur la propriété jusqu'à la fin 2006 avec l'objectif de calculer et de divulguer, au troisième trimestre 2006, une ressource aurifère inférée, conforme aux normes du Règlement 43-101, ainsi qu'une ressource aurifère indiquée au début 2007.

Le lecteur est invité à consulter le site web de la Société (www.osisko.com) s'il désire visualiser les cartes géologiques de la propriété.

3.3. WATTS LAKE

La propriété Watts Lake, acquise lors du troisième trimestre 2005, est située dans le grand nord du Québec, au nord de la ceinture nickelifère de Raglan. La propriété comprend 198 claims acquis par jalonnement et couvrant une superficie totale de 8 300 hectares. Cette propriété « *grass-roots* » comprend un grand complexe mafique-ultramafique lité et cisailé qui a été jalonné pour son potentiel en or et en éléments du groupe platine (EGP). Il n'existe aucun document public de travaux d'exploration antérieurs sur cette propriété. Un programme d'échantillonnage et d'évaluation géologique de reconnaissance a été effectué sur cette propriété à l'automne 2005. Des indices de sulfures disséminés ou bréchiques ont été observés et échantillonnés dans plusieurs affleurements ou blocs erratiques

représentant des lithologies locales, surtout des pyroxénites grenues. Deux échantillons sur un total de vingt-deux ont donné des valeurs intéressantes en nickel, soit (1,10% Ni et 1,16% Ni), et plusieurs autres échantillons se sont avérés anormaux en cuivre (jusqu'à 0,14% Cu). Aucune valeur économique en or ou en EGP n'a été obtenue. Ce nouvel indice de nickel est cependant le premier à être découvert dans le groupe de Watts Lake et ceci suggère un bon potentiel dans le complexe ultramafique pour un gisement magmatique de nickel-cuivre. Un partenaire spécialisé dans l'exploration pour les gisements de nickel dans la ceinture de Raglan sera recherché afin d'avancer les travaux d'exploration sur cette propriété en 2006.

3.4. CASTELO DOS SONHOS

La Société a signé une entente, au mois de mars 2004, avec Amazonia Mineração Ltda., permettant à la Société d'acquiescer un intérêt 70% dans treize permis (72 000 hectares) de la propriété Castelo dos Sonhos, située dans l'état de Para dans le nord du Brésil. L'intérêt peut être acquis en contrepartie d'un paiement de 470 000 \$ étalé sur une période de deux ans.

La propriété recèle une grande zone d'altération (10 km par 10 km) contenant des minéralisations de cuivre-or. Cette propriété a fait l'objet de 1,5 M \$ US de travaux d'exploration de la part de Barrick Gold Corp. dans les années 90. Ces travaux ont inclus de la géochimie de sol et de sédiments de ruisseaux, des levés géophysiques, des tranchées et approximativement 2 000 mètres de forages. Ces travaux ont défini deux zones minéralisées sur la propriété (Esperança Sul et Esperança Centro), d'une longueur de 5 km et de 2 km respectivement. Les tranchées et forages sur Esperança Sul ont recoupé de la minéralisation aurifère qui a titré, dans un forage, jusqu'à 20 mètres @ 2,80 g/t Au.

La Société a complété des travaux d'échantillonnage et de vérification diligente sur cette propriété en 2004 afin de confirmer l'étendu du système minéralisé. Lors des deuxième et troisième trimestres de 2005, la Société a conclu une entente de principe avec Amazonia Mineração Ltda pour faire l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété. Une entente finale écrite avec Amazonia et le vendeur de la propriété est à venir. Un partenaire est présentement recherché afin d'avancer les travaux d'exploration sur cette propriété en 2006. Le lecteur est invité à consulter le site web de la Société (www.osisko.com) s'il désire visualiser les cartes géologiques de la propriété et obtenir plus de détails sur les résultats des anciens forages.

3.5. PERSPECTIVES 2006

En 2006, la Société concentrera ses activités sur les programmes d'exploration et de mise en valeur sur sa propriété Canadian Malartic. Un programme de reconnaissance géologique, ciblant d'autres porphyres aurifères potentiels en Abitibi, sera également mis en œuvre en 2006. Les fonds présentement disponibles permettront des travaux d'exploration qui seront complétés lors des trois premiers trimestres de l'exercice 2006. Ces travaux comprendront :

- 1) une campagne de forages de 33 000 mètres sur la propriété Canadian Malartic (budget de 4 400 000 \$) qui inclura le reste du programme de la Phase III (10 000 mètres), une Phase IV de 13 000 mètres sur la partie ouest de la grille ainsi qu'une Phase V de 10 000 mètres sur la partie centrale de la grille (programme approximatif à définir ultérieurement);
- 2) un calcul de ressources inférées, conforme à la norme canadienne NI 43-101 et effectué par une firme indépendante qualifiée, dont la divulgation est prévue lors du troisième trimestre 2006 (budget de 100 000 \$);
- 3) reconnaissance et échantillonnage de d'autres cibles potentielles de porphyres aurifères en Abitibi (budget de 50 000 \$).

La Société devra lever des fonds additionnels, soit par placements privés ou la conversion de bons de souscription, afin de poursuivre le développement du projet Canadian Malartic lors du quatrième trimestre de l'exercice 2006, plus particulièrement suite à la récente acquisition d'anciennes mines productrices sur les terrains situés à l'est (voir sections 5 et 8 du présent rapport).

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

4.1 PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Le tableau qui suit résume les données financières sélectionnées de la Société pour les trois derniers exercices, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Exercices terminés les 31 décembre	2005 \$	2004 \$	2003 \$
			Redressé
Produits	8 007	12 615	11 212
Perte nette	1 501 568	2 172 463	759 806
Perte de base et diluée par action	0,04	0,08	0,06
Actif total	6 962 803	1 544 408	1 372 641
Passif à long terme	-	-	-

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a enregistré une perte nette de 1 501 568 \$ (0,04 \$ par action) comparativement à une perte nette de 2 172 463 \$ (0,08 \$ par action) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à la différence entre les coûts de radiation de propriétés minières après évaluation, soit un montant de 303 690 \$ pour deux (2) propriétés en 2005, et un montant totalisant 1 321 976 \$ pour neuf (9) propriétés en 2004. De plus, la Société concentrant ses activités sur sa propriété principale Canadian Malartic, un montant négligeable de 107 \$ a été consacré à la recherche de biens miniers en 2005, comparativement au montant de 365 537 \$ affecté aux mêmes fins en 2004.

Ces diminutions de coûts pour l'exercice de 2005 ont été en partie compensées par l'augmentation de d'autres dépenses reliées à la mise en valeur de la propriété Canadian Malartic. Le haut niveau d'activités de la Société relativement à la définition et le calcul de ressources aurifères en cours sur la propriété, ainsi que l'avancement du projet vers l'étape de faisabilité, ont généré une augmentation des dépenses afférentes, soit des dépenses promotionnelles (392 247 \$ en 2005 comparativement à 167 861 \$ en 2004), des honoraires professionnels, lesquels sont composés de frais de gestion, frais légaux et d'honoraires de vérificateurs (327 508 \$ en 2005 comparativement à 218 094 \$ en 2004), et des rémunérations sous forme d'options d'achat d'actions (367 450 \$ en 2005 comparativement à 23 500 \$ en 2004).

4.2 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Exercice terminé le 31 décembre 2005				Exercice terminé le 31 décembre 2004			
	Q4 \$	Q3 \$	Q2 \$	Q1 \$	Q4 \$	Q3 \$	Q2 \$	Q1 \$
Produits	2 112	2 057	2 646	1 192	297	2 587	4 548	5 183
Perte nette	714 284	219 259	401 328	166 697	1 452 256	103 904	317 951	298 352
Perte de base et diluée par action	0,017	0,006	0,012	0,005	0,053	0,004	0,012	0,011

5. FLUX DE TRÉSORERIE ET SOURCE DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Les commentaires suivants font référence aux données financières présentées sous forme de tableaux à la note 6 des notes afférentes aux états financiers (pages 15 et 16).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a émis 12 418 390 actions ordinaires (11 981 495 en 2004) pour une contrepartie en espèces totale, nette des frais d'émission, de 5 045 759 \$ (2 779 698 \$ en 2004), dans le cadre de placements privés, de conversions de bons de souscriptions, d'exercices d'options et d'acquisitions de propriétés minières.

Ces émissions incluent la clôture, en décembre 2005, de deux placements privés via l'émission de 7 336 190 actions pour une contrepartie en espèces totale, nette des frais d'émission, de 3 523 605 \$ (6 272 500 actions pour une contrepartie en espèces totale, nette des frais d'émission, de 1 601 661 \$ en 2004). De ce montant, aucune somme (0 \$) ne représente des fonds accreditifs alloués exclusivement aux travaux d'exploration (contrepartie nette de 440 702 \$ en 2004).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a émis 5 000 000 actions ordinaires à Eurasia Holding AG, l'actionnaire principal de la Société, pour un produit net de 1 500 000 \$ (3 125 000 actions ordinaires pour un produit net de 750 000 \$ en 2004), suite à la conversion de bons de souscriptions. La Société a également émis 5 000 actions ordinaires, en 2005, pour la conversion de d'autres bons de souscriptions en contrepartie d'un produit net de 1 500 \$ (666 670 actions pour un produit net de 130 000 \$ en 2004).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société n'a émis aucune action ordinaire (1 387 325 actions ordinaires pour une contrepartie nette en espèces totales de 214 037 \$ en 2004) pour le paiement d'intérêts sur les débetures et/ou le remboursement des débetures.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a émis 27 200 actions ordinaires à des administrateurs et consultants pour l'exercice d'options, pour une contrepartie nette en espèces totales de 6 154 \$ (430 000 actions ordinaires pour une contrepartie nette en espèces totales de 52 000 \$ en 2004).

Enfin, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, 50 000 actions ordinaires ont été émises pour l'acquisition de propriétés d'exploration minières pour une contrepartie de 14 500 \$ (100 000 actions ordinaires pour une contrepartie de 32 000 \$ en 2004).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a déboursé 1 881 084 \$ pour les travaux d'exploration (1 073 626 \$ en 2004) et 251 451 \$ pour l'acquisition et rentes payables des propriétés minières (717 034 \$ en 2004). Suite aux travaux d'exploration effectués en 2005 sur les propriétés Barry, Canadian Malartic, Launay et Watts Lake, la Société est éligible à un remboursement de crédit d'impôt aux ressources du Québec d'un montant de 491 561 \$ et de droits miniers québécois d'un montant de 109 548 \$, net de fonds accreditifs de 476 625 \$, levés en 2004 et dépensés en 2005 (remboursement de crédit d'impôt aux ressources et de droits miniers québécois de 323 750 \$ en 2004, suite aux travaux exécutés sur les propriétés Bellechasse, Barry et Etchemin).

Au 31 décembre 2005, la Société avait des liquidités de 4 268 639 \$ (23 692 \$ en 2004) et un fonds de roulement de 4 853 426 \$ (-331 291 \$ au 31 décembre 2004).

Ces fonds permettront à la Société de rencontrer toutes ses obligations pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2006, incluant toutes les dépenses planifiées d'exploration et de mise en valeur (voir la section 3.5 du présent rapport) ainsi que tous les frais corporatifs. La Société devra lever des fonds additionnels, soit par placements privés ou conversion de bons de souscriptions, pour poursuivre ses projets d'exploration et combler les frais corporatifs au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006.

En date de la rédaction ce rapport, la Société avait annoncé l'arrangement, conditionnel à l'approbation des autorités réglementaires, d'un placement privé de 4 925 000 unités pour une contrepartie totale en

espèces d'un montant approximatif de 16 000 000 \$ (voir la section 8 du présent rapport). Ces fonds seront suffisants pour compléter les programmes de forage de définition et un calcul de ressources indiquées et mesurées, selon les standards de la norme canadienne NI 43-101, sur le gisement Canadian Malartic, à exécuter les programmes d'exploration sur d'autres zones minéralisées connues sur la propriété ainsi qu'à compléter les études de pré-faisabilité sur le projet.

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a effectué des opérations avec soit :

- 1) une compagnie de gestion dont un des dirigeants de la Société est un employé et directeur général mais n'est pas un administrateur ni un actionnaire;
- 2) des compagnies dans lesquelles deux autres dirigeants / administrateurs de la Société sont administrateurs et actionnaires.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les transactions entre la Société et les compagnies apparentées sont résumées à la note 11 des états financiers. Puisque la Société n'a aucun employé salarié, les trois dirigeants/administrateurs de la Société sont rémunérés par le biais de frais d'honoraires chargés à la Société par les compagnies apparentées. La Société a engagé des honoraires professionnels pour un montant de 246 650 \$ (152 700 \$ en 2004) avec les administrateurs et dirigeants de la Société, pour des services rendus, tels gestion, consultation, promotion et autres.

La Société a engagé des dépenses promotionnelles avec les sociétés apparentées pour un montant de 54 047 \$ (22 251 \$ en 2004), ainsi que des dépenses pour loyer, services administratifs et frais de bureau pour un montant de 37 873 \$ (39 034 \$ en 2004). En 2005, la Société n'a pas engagé avec une société apparentée de dépenses pour la recherche visant l'identification et l'acquisition de biens miniers (montant de 45 151 \$ en 2004).

Enfin, la Société a effectué des transactions, reliées aux acquisitions de biens miniers, aux programmes d'exploration et frais de gestion afférents, pour un montant de 1 946 945 \$ (738 383 \$ en 2004) avec une des compagnies apparentées qui gère les travaux d'exploration pour la Société.

7. QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre de l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la Société a :

- 1) radié les biens miniers reliés aux propriétés Barry et Launay, entraînant une perte additionnelle de 303 690 \$ à la fin de l'exercice (1 321 976 \$ en 2004);
- 2) complété deux financements en émettant 7 067 500 unités (une action ordinaire et un demi-bon de souscription) d'une valeur brute de 0,65 \$ par unité, levant ainsi un produit brut de 4 593 875 \$ (avant les frais d'émission).
- 3) bénéficié de la conversion de 1 600 000 bons de souscription de Eurasia Holding AG, à un prix de 0,30 \$, permettant à la Société de lever un produit brut de 480 000 \$.

8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 3 février 2006, la Société a annoncé la signature d'une lettre d'intention avec Golden Valley Mines Ltd. (GZZ:TSX-V) donnant à Osisko le droit exclusif d'acquiescer un intérêt de 70% dans 10 claims couvrant le bloc nord du Prospect Malartic CHL, situé à 2 kilomètres à l'est de la propriété Canadian Malartic. La lettre d'intention donne également à Osisko le droit d'acheter un intérêt de 100% dans un claim

additionnel, adjacent à la propriété Canadian Malartic d'Osisko, pour un montant de 100 000 \$ et assujéti à une redevance NSR (revenu net de fonderie) de 2% en faveur de Golden Valley. Osisko a le droit d'acquérir un intérêt de 70% dans le bloc nord du Prospect Malartic CHL en contrepartie (i) d'un paiement en espèces de 150 000 \$ sur une période de quatre ans (35 000 \$ payable à la signature d'une entente formelle); (ii) d'effectuer un minimum de 2 000 000 \$ de travaux d'exploration sur une période de quatre ans à partir de la signature d'une entente (minimum de 200 000 \$ la première année). À l'acquisition du 70% d'intérêt sur le bloc nord, Golden Valley maintiendra une participation passive sans frais au capital ("free-carried interest") de 30% jusqu'à l'exploitation.

Le 2 mars 2006, la Société a annoncé qu'elle avait signé des lettres d'intention avec quatre prospecteurs indépendants, donnant à Osisko le droit exclusif d'acheter un intérêt de 100% dans 14 claims contigus, adjacents à la propriété Canadian Malartic à l'est, et couvrant les anciens producteurs Sladen Malartic, Barnat et East Malartic. Deux claims additionnels ayant été acquis par Osisko par le biais de jalonnement sur carte, le montant total de claims acquis s'élève donc à 16 claims couvrant une superficie approximative de 1165 hectares. Le coût total d'acquisition a été de 1 210 000 \$, qui fut payé en espèces au moment de la signature des ententes finales de vente. Deux prospecteurs conservent une redevance de 2,5 % de rendement brut sur sept claims ("Gross Overriding Metal Royalty"), pour laquelle Osisko garde un droit de premier refus advenant la vente de la redevance. Les neuf autres claims ne sont pas assujettis à aucune redevance. La majeure partie des coûts d'acquisition a été financée via un placement privé avec Eurasia Holding AG, l'actionnaire principal d'Osisko. Eurasia a souscrit 600 000 unités à 1,80 \$ l'unité, pour un produit brut de 1 080 000 \$. Chacune unité consiste en une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription pourra être converti en une action ordinaire pour un montant de 2,36 \$ durant une période de deux ans à partir de la date de clôture. Ce placement privé a clôturé le 5 avril 2006.

Le 20 mars 2006, la Société a annoncé la démission du Dr Titus Gebel du conseil d'administration d'Osisko. Le 30 mars 2006, la Société a annoncé la nomination de M. Staph Leavenworth Bakali au conseil d'administration. Le conseil a octroyé à M. Leavenworth Bakali 275 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 3,20 \$ par action, valides pour une période de trois ans se terminant le 30 mars 2009.

Le 30 mars 2006, la Société a également annoncé des changements à sa structure de direction. M. Sean Roosen a été nommé Président et Chef de la direction et M. Robert Wares, Vice-président Exécutif et Directeur de l'exploitation. M. Wares continue à assumer la fonction de Président du conseil d'administration. M. John Burzynski, précédemment Vice-président Exploration, a été nommé Vice-président Développement corporatif et Relations aux investisseurs.

Le 17 avril 2006, la Société a annoncé un placement privé par achat ferme ("bought deal") avec le courtier Canaccord Adams, qui a convenu d'acheter 3 100 000 unités, à un prix de 3,25 \$ par unité, pour un produit total brut de 10 075 000 \$. Chaque unité consistera d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription, valide pour une période de 36 mois à partir de la date de clôture, donnera le droit au porteur de souscrire une action ordinaire additionnelle à un prix unitaire de 4,00 \$. De plus, Canaccord a l'option d'acheter jusqu'à 1 825 000 unités additionnelles, au prix d'émission, pour un produit brut additionnel de 5 931 250 \$ et ce, pour une période se terminant 48 heures avant la séance de clôture du financement. Le produit net du financement sera utilisé par Osisko à poursuivre la mise en valeur de son projet Canadian Malartic ainsi qu'aux dépenses administratives courantes. En date de ce rapport, Canaccord avait consenti à exercer son entière option et à acheter 4 925 000 unités pour un produit brut de 16 006 250 \$. La séance de clôture de ce placement privé est prévue le 8 mai 2006.

9. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Les estimations comptables importantes utilisées lors de la préparation des états financiers incluent une estimation faite par la direction sur la valeur de récupération de ses propriétés minières et de ses frais d'exploration reportés ainsi que la valeur des coûts de rémunération et autres paiements à base d'actions.

Ces estimations impliquent un jugement considérable et pourraient être influencées par des facteurs importants qui ne sont pas sous le contrôle de la Société. Les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions incluent les estimations à savoir quand les options et les bons de souscription peuvent être exercés et de la volatilité du prix de l'action. Le délai de l'exercice des options n'est pas sous le contrôle de la Société et dépendra d'une variété de facteurs incluant le prix des actions de la Société et des objectifs financiers des détenteurs de ces instruments. La Société a utilisé des données historiques pour déterminer la volatilité en conformité avec le modèle Black-Scholes, cependant la volatilité future est incertaine et le modèle a ses limites.

La récupération par la Société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais d'exploration reportés est basée sur les conditions du marché pour les métaux, les ressources minérales associées avec ses propriétés minières et les coûts futurs qui peuvent être requis pour la réalisation ultime d'une opération minière ou d'une disposition. La Société est dans une industrie qui est dépendante de plusieurs facteurs incluant les risques environnementaux, légaux et politiques, l'existence de réserves économiques et l'habileté de la Société d'obtenir un financement suffisant pour compléter le développement et le début d'opérations.

10. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

En mai 2005, l'ICCA a révisé l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux numéro 146 (CPN-146), *Actions accréditatives*, qui clarifie la date de reconnaissance du passif d'impôts futurs relié à la renonciation aux déductions fiscales. La Société a adopté de façon prospective les nouvelles recommandations et comptabilise maintenant l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où elle dépose les documents de renonciation aux autorités fiscales. La société a adopté la politique de ne pas comptabiliser les impôts futurs compte tenu qu'elle ne pouvait pas prévoir de façon raisonnable le moment où elle paierait de l'impôt sur le revenu. Cette norme n'a donc aucun effet sur la situation fiscale de la Société.

Le chapitre 3870 du manuel de l'ICCA intitulé "Rémunérations et autres paiements à base d'action" a été modifié afin que toutes les formes de rémunérations à base d'actions soient constatées à titre de charge aux résultats à la juste valeur. Elle élimine le choix en vertu duquel la société pouvait présenter en note pro forma la charge découlant de l'octroi d'options d'achats d'actions à ses salariés et administrateurs. La Société a appliqué rétroactivement avec redressement de l'exercice 2003 ces modifications, lesquelles ont eu pour effet d'augmenter le déficit au début de l'exercice 2004 de 134 045 \$ et d'augmenter la perte nette de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 de 122 128 \$. Ces modifications n'ont aucun effet sur la situation financière de la Société.

L'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», soit le nouveau chapitre 3110. Celle-ci est axée sur la constatation et l'évaluation des passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, lorsque ces obligations résultent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur, ou de l'exploitation normale des immobilisations. Cette norme s'applique à la Société à compter du 1er janvier 2004, mais n'a aucun effet sur la situation financière de la Société.

En février 2003, l'ICCA a émis la Note d'Orientation en Comptabilité numéro 14 (NOC-14), Informations à fournir sur les garanties qui clarifient les informations à fournir pour certaines garanties. La Société a adopté les nouvelles recommandations à compter du 1er janvier 2003. Cependant, la Société a déterminé qu'elle n'a émis aucune garantie nécessitant la présentation d'informations en vertu des principes comptables.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société comprennent l'encaisse, l'encaisse destinée aux travaux d'exploration, les titres négociables, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les sommes à payer à des apparentés. La Direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de devises ou de crédits importants pouvant résulter de ces instruments financiers. Compte

tenu du caractère à court terme de ces instruments financiers, leur juste valeur se compare à leur valeur comptable.

12. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

STRUCTURE DU CAPITAL AU 25 AVRIL 2006 (EN CIRCULATION)

ACTIONS ORDINAIRES	49 549 535
OPTIONS	2 789 800
BONS DE SOUSCRIPTION	4 374 145
PLEINEMENT DILUÉ	56 713 480

Les actions de la Société transigent sur la Bourse de croissance TSX (symbole OSK) et sur la Deutsche Boerse de Francfort en Allemagne (symbole EWX). Eurasia Holding AG, une compagnie privée allemande, est l'actionnaire majoritaire de la Société, détenant 23 680 500 actions ordinaires de la Société et contrôlant 47,8% des actions émises. Eurasia détient également 1 025 000 des bons de souscriptions émis, qui peuvent être exercés à un prix variant entre 0,80\$ et 2,36\$.

13. RISQUES ET INCERTITUDES

L'énoncé qui suit revoit un nombre important de risques qui, selon la direction, pourraient affecter les opérations de la Société. D'autres risques, non compris dans cette liste, peuvent ou pourraient éventuellement se manifester dans le secteur d'activité de la Société.

Risque financier

La Société n'a pas encore déterminée si ses propriétés contiennent des réserves aurifères qui peuvent être exploitées de façon économique. Dans l'avenir, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur. La source de fonds futurs disponibles à la Société est l'émission de capital-action additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la compagnie, ou qu'il lui fournira des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la compagnie et sa situation financière.

Risques sur les titres de propriété

Bien que la Société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés, et ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de quelconque de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la Société.

Risque lié aux conditions de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peuvent éviter. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, peu de terrains faisant l'objet d'une prospection deviennent par la suite des mines productrices. Des dépenses importantes peuvent s'avérer nécessaires aux fins d'établir les réserves de minerai, d'élaborer les procédés métallurgiques et de construire les installations d'extraction et de traitement sur un site particulier. Il est impossible de fournir une assurance à l'effet que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus par la compagnie engendreront une exploitation minière rentable. La viabilité économique d'un gisement minéral dépend de nombreux facteurs, dont certains tiennent aux caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, sa teneur et sa proximité à l'infrastructure ainsi que le caractère cyclique du cours des métaux et la réglementation gouvernementale dont celle visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs

ne peut être évaluée de façon précise, mais leur effet peut faire en sorte que la compagnie ne fournisse pas un rendement adéquat sur la mise de fonds.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la compagnie doivent être en conformité avec diverses lois qui portent sur l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. L'exploration et la mise en valeur sont assujetties à des dispositions législatives et réglementaires sur la protection de l'environnement. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet très négatif sur les opérations de la Société.

14. INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

La Société divulgue régulièrement toute information importante par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers trimestriels sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur son site internet à www.osisko.com.

Le 26 avril 2005

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président et Chef de la direction

Le 26 avril 2005

(signé) Robert Wares

Robert Wares, P. Geo.
Vice-Président Exécutif et Directeur de l'exploitation

Information corporative

Osisko Exploration ltée.

5475 Royalmount
Bureau 133
Montréal (Québec) H4P 1J3
Tél. : (514) 735-7131
Fax : (514) 735-9224
Courriel : info@osisko.com
Site web : www.osisko.com

Administrateurs et dirigeants

Sean Roosen, président et chef de la direction, administrateur
Robert Wares, Géo., Vice président et directeur de l'exploitation, président du conseil*
Lorne Woods, administrateur*
Norman Storm, administrateur
Staph Leavenworth Bakali, administrateur*
John Burzynski, vice-président développement corporatif

* Membre du comité de vérification

Conseillers juridiques

Lavery DeBilly, Montréal

Vérificateurs

Villeneuve & Venne, senc, Montréal

Agent de transfert

Trust CIBC Mellon, Montréal

Inscription en bourse

Bourse de Croissance TSX - OSK
Deutsche Boerse - EWX

CUSIP: 68827N107
ISIN: CA68827N1078
SEDAR: 3273